

LA CALLE

(Devenue EL KALA à l'indépendance)

Dans l'Est algérien, à proximité de la frontière Algéro-tunisienne (20 km), le village de LA CALLE est situé 86 km, à l'Est de BÔNE



Contrairement à de nombreuses villes du littoral algérien, LA CALLE ne possède aucun vestige romain. On affirme pourtant que, sur une carte des voies romaines datant du 3^{ème} siècle, figure une cité appelée *TUNIZIA* située sur l'emplacement actuel de la ville. D'aucuns voient dans ce nom la déformation berbère « *Tounès* » qui signifie bivouac. Aussi a-t-on pu supposer que *TUNIZIA* était une halte, une pause autour d'un point d'eau, un lieu de passage en définitive entre la Tunisie du Nord et la Numidie.

HISTOIRE : *Auteurs Edmond LEPAGE, enfant de LA CALLE et Revue ensemble n° 239/Octobre 2003*

Vers le 10^{ème} siècle, l'invasion Arabe ayant submergée toute l'Afrique du Nord, notre petit port s'appelle « *MARSA EL KHARAZ* » qu'on peut traduire par l'expression « *le port aux breloques* ». Ce nom imagé s'explique par le fait que les fonds marins recevaient des coraux très recherchés à l'époque. Transformés en bijoux de toutes sortes, ces coraux servaient de monnaie d'échange ; c'est ce qui attira les Français.

Il est important de préciser qu'une presqu'île dont la tête s'incline résolument vers l'Ouest forme avec le rivage un excellent port naturel. Dans cet abri providentiel les corsaires barbaresques vinrent souvent chercher refuge, entre deux abordages. Aussi *MARSA EL KHARAZ* devait-elle inévitablement subir les repréailles de la part des victimes de ces pirates. En 956, le Calife Omeyyade ABDERRHAMANE y fait opérer un débarquement.

En 1286, ce sont les troupes de Pierre ARAGON qui sous les ordres de Roger LORIA ravagent la contrée.

Trois siècles plus tard, les Français viendront s'installer à *MARSA EL KHARAZ*. Fuyant le joug des Génois, beaucoup de Corses s'étaient établis à Marseille. L'un d'eux Thomas LENCIO, avait constitué une société pour la pêche du corail laquelle se pratiquait sur la côte varoise depuis le 14^{ème} siècle. Cette société prit le nom de « *Compagnie du Corail* » et groupe de nombreux notables marseillais. Thomas LENCIO avait entendu parler des richesses de *MARSA EL KHARAZ*. Moyennant une redevance de 1 500 écus d'or, à payer à la Régence d'Alger, il obtient du Sultan SOLEIMAN, « *le droit d'exploitation des places, ports et havres situés sur la côte de LA CALLE...avec la permission d'y élever des forts, batteries et établissements avec la reconnaissance du privilège exclusif qui appartenait à la France de pêcher le corail sur l'étendue de cette même côte* ».



Vue de la colonie de La CALLE, 1788. Au XVIII^e siècle, il n'y a plus d'entrepreneur commercial privé. Le Bastion est passé sous le contrôle de la compagnie royale d'Afrique fondée en 1741 à Marseille.

Thomas LENCIO édifia sa construction principale sur une petite plage très abritée, à une quinzaine de kilomètres à l'Ouest de LA CALLE. Cet établissement fut appelé « *Bastion de Massacarès* ». D'où vient ce nom ? Il faut y voir vraisemblablement la déformation du nom arabe de « *MARSA EL KHARAZ* » trop guttural pour les Marseillais. Simple maison plate destinée à servir de refuges aux corailleurs, l'édifice initial s'agrandit rapidement par des dépendances, moulins, souterrains servant de caves, etc... De nos jours, cet endroit, où ne subsistent que quelques ruines - une vieille tour délabrée, pans de murs disparaissant sous les ronces - s'appelle « *La vieille Calle* »

En 1589, la compagnie du corail est dirigée par le fils de Thomas LENCIO se faisant appeler sieur de MOISSAC. En 1604, le Pacha KADER s'appropriait les 6 000 sequins envoyés par LAPORTE pour indemniser les commerçants français victimes des corsaires. Le marquis de VIAS envoyé pour les lui réclamer est éconduit sans ménagements. Puis, sur injonction du Pacha, la garnison de BÔNE détruit le comptoir et emmène le personnel en esclavage.



Plus que jamais, en ce début du 17^{ème} siècle, la piraterie barbaresque sévit en Méditerranée, paralysant le commerce maritime au point que le roi de France Louis XVIII, décide d'intervenir. En 1623, il charge un chevalier de l'Ordre de Saint Michel, d'origine corse, nommé Sanson NAPOLLON de s'entendre avec les Turcs. Détail curieux, ce nouvel ambassadeur est apparenté à la famille LENCIO. Choix très judicieux par ailleurs, cet envoyé spécial avait été consul à Alep et parlait couramment la langue arabe. Diplomate subtil, particulièrement initié à la psychologie musulmane, il sait se montrer généreux au moment opportun. Aussi réussit-il dans sa mission. Le sultan ordonne au *Divan* d'Alger de rendre tous les français captifs et de vivre à l'avenir, en paix avec la France. Enhardi par son succès Sanson NAPOLLON obtient de RICHELIEU, la faveur de négocier avec la Régence le rétablissement du Bastion de France – tel est le nom définitif donné par Sanson NAPOLLON au comptoir de *Massacarès* (14 février 1626).

Par un traité en date du 19 septembre 1628 il acquiert l'assentiment des Turcs. Ce vaillant pionnier relève les ruines, attire de nombreux corailleurs. Mieux encore, il fortifie le Bastion, arme les pêcheurs, fait venir prêtre, médecin, pharmacien et créé une petite flotte de protection.

Or, au même moment, il existe à TABARKA, village tunisien situé à une quarantaine de kilomètres à l'Est de LA CALLE, un comptoir rival exploité par les Génois, les frères LOMELLINI. Ces derniers créaient à Sanson NAPOLLON toutes sortes de difficultés préjudiciables à l'essor du Bastion. Alors, le français décida de porter un grand coup. S'étant ménagé des intelligences dans la place ennemie, il tenta de s'en emparer dans la nuit du 11 mai 1633. Malheureusement il fut trahi par ses propres indicateurs et son audacieuse expédition échoua. Ses compagnons furent massacrés et lui-même y laissa la vie après un combat farouche.

Sous son impulsion, le Bastion de France avait connu une telle prospérité qu'on peut dire que Sanson NAPOLLON en est le véritable créateur. Jouissant de l'appui officiel du roi de France et de RICHELIEU, il ne faisait rien sans leur en référer



Ce monument honorant Sanson NAPOLLON était situé sur le Cours Barris à LA CALLE.

Après la mort de Sanson NAPOLLON, le Bastion connut des périodes heureuses d'activités succédant à des destructions. Son destin sera le reflet des relations de la France et de la Régence d'Alger. Aux périodes de paix et d'entente correspond pour le comptoir une ère de quiétude et de prospérité. Les relations viennent-elles à

s'envenimer, pour une cause quelconque, aussitôt le Bastion connaît le pillage et l'abandon. Il en fut ainsi, par exemple, en 1798, en représailles de la campagne d'Égypte et en 1827 en riposte au blocus des côtes algériennes par la flotte française.

Les successeurs de Sanson NAPOLLON furent :

Sanson LEPAGE, de 1633 à 1637 ;

COQUEL, de 1640 à 1643 ;

PICQUET, de 1643 à 1658 ;

ARNAUD, de 1666 à 1674 ;

De LA FONT, de 1674 à 1678 ;

DUSSAULT, de 1678 à 1687 ;

Pierre HELY, de 1691 à 1706 ;

C'est DUSSAULT qui en 1679, décide d'abandonner l'emplacement initial pour cause d'insalubrité. En effet la proximité de nombreux lacs, foyers de miasmes et de malaria, nuisait aux corailleurs que les fièvres décimaient. Le Bastion de France s'installe sur une presqu'île, embryon de la ville qui donnera naissance à LA CALLE. Toutes les maisons de cette presqu'île datent de la fin du 17^{ème} siècle. Restaurées, transformées, elles ont survécu aux vicissitudes de l'histoire.

Une première église, la première construite en Afrique du Nord, ce qui lui vaut d'être classée monument historique en 1953, dresse un clocher trapu orné d'un cadran solaire. Avec ses caves profondes et fraîches creusées à même le roc, la maison du Gouverneur témoigne également de ce passé.

En 1821 : 200 pêcheurs coralliens furent égorgés près de BÔNE.

A partir de 1830, les armées françaises mettent fin au règne stérile des Turcs et à l'insécurité dans le pays. Le 14 juillet 1836, à la tête de 40 cavaliers, un officier BERTHIER DE SAUVIGNY entre à LA CALLE. Les autochtones l'accueillent chaleureusement. Un capitaine du génie et quelques ouvriers le rejoignent par mer et restaurent les immeubles. Bientôt des corailleurs s'installent dans les environs.



L'église des Corailleurs à LA CALLE

L'édification (au 17^{ème} siècle) de cette modeste petite église a permis aux corailleurs de se réunir avec Dieu. Elle ne servait qu'aux prières et ne connut ni mariages, ni baptêmes, puisque la Compagnie des corailleurs interdisait à l'époque la présence de femmes à LA CALLE.

Le 29 avril 1843, heureux de voir s'accroître la petite chrétienté, Mgr DUPUCH vint consacrer cette petite église qui avait servi de chapelle à l'ancien Etablissement français.

En 1851 : L'hôpital (civil et militaire) commencé en 1843, est inauguré, avec sa chapelle,

En 1853 : Deux sœurs de la Doctrine chrétienne font l'école dans un ancien café.

En 1872, le Père Alexandre, franciscain, curé de BIZERTE, accomplit une brillante mission au cours de laquelle l'église ne désemplit pas. Du 7 février au 15 mars, il y donna plus de 1 000 communions, et célébra 43 premières communions de personnes d'âge avancé. Mais ce succès fit rapidement place à la déception, car cette petite église ne pouvait plus contenir le flot grandissant de ses fidèles. Son exigüité, environ 120 m² et son éloignement du centre animé de la nouvelle ville, concourait à dissuader les plus fervents de s'y rendre dans des conditions convenables.

En 1874, dans une lettre adressée à l'Evêché, le curé de la paroisse évoque cette fâcheuse situation qu'il qualifie de lamentable. Dès lors, fut conçu, le plan d'érection d'une nouvelle église, plus vaste, pour être à la mesure de la communauté des fidèles.

De style provençal, l'Eglise des corailleurs comportait au-dessus du porche un gigantesque cadran solaire qui donnait aux corailleurs le signal du départ matinal, et marquait leur rentrée à la tombée du jour. Comme elle était située sur la presqu'île du fait de son histoire, elle était patinée par les embruns et le soleil, et on pouvait deviner sur ses murs les dernières traces d'un Christ en croix, ou les coloris délavés d'une Eucharistie, peinture naïve d'un pêcheur dont la foi suppléa le talent.

Comme la quasi-totalité des bâtiments de la presqu'île, cette vieille église a été récemment rasée par mesure de sécurité.

Le CORAIL

Sorte d'arbuscule, plus ou moins branchu, pierreux, calcaire, tantôt d'un beau rouge, tantôt rosé et quelquefois blanc est désigné vulgairement sous le nom de corail. Employé pour fabriquer des bijoux et divers objets d'ornements, il est l'objet d'une pêche et d'un commerce considérables dans divers parages de la Méditerranée et surtout aux environs de LA CALLE et de TABARKA (Tunisie).



La pêche du corail a toujours été l'un des principaux avantages des établissements que la France possédait depuis fort longtemps sur la côte d'Alger, et qui étaient connus sous le nom de *Concessions d'Afrique*. L'origine de ces

établissements remonte, comme on sait, à l'année 1520, et, par conséquent, est antérieure à l'invasion des Turcs dans l'Afrique septentrionale. A cette époque, Thomas LINCHEs et CARLIN Didier, négociants à Marseille, entreprirent sur la côte de Barbarie une branche d'exploitation qui, jusque-là, s'était exercée préférentiellement, de temps immémorial, sur les côtes d'Italie, de Corse et de Sardaigne. En vertu d'une convention avec les tribus voisines, ils formèrent, dans l'anse du Bastion de France, entre Bône et Tunis, un établissement qui eut à subir des vicissitudes diverses.

LINCHEs s'y ruina ; cependant, comme le corail des côtes d'Afrique était très supérieur à celui des mers d'Italie, il en résulta bientôt pour nos manufactures un avantage réel sur celles de l'étranger, et la compagnie qui s'était formée pour l'exploitation du privilège de la pêche du corail entra dans une voie de prospérité dont peuvent faire foi les nombreux comptoirs qu'elle possédait au 17^{ème} siècle sur la côte orientale de la Régence, au cap ROUX, à BÔNE, à COLLO et à BOUGIE.



Le port de LA CALLE

La création d'un port de LA CALLE a toujours été considérée comme indispensable.

La nombreuse population maritime qui fréquente ce port pour la pêche du corail et de la sardine demandait avec insistance qu'on lui créât un abri, un refuge assuré contre les mauvais temps impossibles à affronter au large avec de frêles embarcations.

Les industriels qui exploitent les mines ou des forêts de chênes-lièges ne demandaient pas moins vivement la possibilité d'embarquer leurs produits sans être exposés, à chaque coup de vent du Nord, de voir leurs navires naufragés sur la côte.

Le port eût été certainement construit depuis longtemps, si on ne s'était toujours heurté à l'insurmontable difficulté d'améliorer la crique actuelle à l'aide de jetées construites à l'Est ou à l'Ouest de l'entrée. C'était s'engager dans une dépense de 2 à 3 millions pour construire des jetées dans de détestables conditions, autour d'une pointe saillante et rocheuse, dans une mer très tourmentée, et qui n'auraient eu d'autre résultat, si on était parvenu à les construire, que de donner une augmentation de 2 à 3 hectares de port abrité ; mais il est probable

qu'elles n'eussent pas longtemps résisté aux très grosses lames que les vents de Nord au N.O. poussent avec violence sur la presqu'île.

Cependant, après de bien nombreuses études, on se décida, en 1873, à mettre à exécution un de ces projets irréalisables, consistant à faire partir la jetée de la pointe Nord-ouest de la presqu'île, en la dirigeant au N.O., juste dans la direction des plus forts coups de vent. Mais on fut bien obligé de s'arrêter, les premiers mauvais temps de l'hiver détruisirent le commencement des travaux, en rejetant à l'entrée du port, qui s'en trouve à moitié bouchée, les premiers blocs qu'on avait immergés. De plus, on s'aperçut que l'extrémité de la jetée projetée resterait bien en dedans de la ligne des brisants. Enfin, les quais construits devant la ville, du côté Nord du port, eurent pour résultat de faciliter la propagation de la houle venant directement du Nord-ouest, et de rendre le fond du port beaucoup plus mauvais qu'avant les travaux.

On avait enfin, sous prétexte de créer pour les blocs de béton, comblé la petite anse de Saint MARTIN à l'Est du port, qui aurait dû, au contraire, être précieusement préservée et creusée pour être mise en communication avec le port et augmenter, à peu de frais, l'espace abrité, déjà si insuffisant, des anciens projets. C'est en présence de ces faits, et après l'examen attentif des lieux que fut développé le projet actuellement en cours d'exécution, de faire un port un peu plus à l'Ouest, à l'abri du cap GROS et l'ouverture à l'Est, en faisant partir la jetée de la pointe BOULIPHA, pour abriter la baie de sable de 1 200 ou 1 500 mètres comprise entre cette pointe et l'île Maudite.

En dépensant 1 à 2 millions de plus, on avait l'avantage de créer un magnifique port de plus de 60 hectares, accessible de tout temps, même à une escadre cuirassée.

La création d'un grand et excellent port, à l'extrémité orientale de l'Algérie, ne peut manquer d'avoir une heureuse influence sur le développement de la colonisation dans cette contrée encore si peu exploitée.

Il n'y aura aucun quai à construire, il faut laisser la plage libre pour la plus grande commodité des pêcheurs. Il y aura seulement à raser les pointes rocheuses, dont les débris serviront à combler la bande de la mer située près du rivage et où il y a beaucoup de roches à fleur d'eau ; on pourra ainsi conserver cette zone de plage à pente douce pour la facilité du halage à terre et l'établissement des chantiers. Le peu de houle qui entrera dans le port se perdra sur cette plage, tandis que des quais, comme on en construit beaucoup trop dans des ports artificiels, ne servent le plus souvent qu'à créer un ressac très incommode, on pourra se contenter de môles en bois ou en fer.

Les travaux de la nouvelle jetée sont commencés ; chaque centaine de mètres construites abritera une nouvelle bande de plusieurs hectares. A tous les points de vue, il y a intérêt à la pousser le plus activement possible ; on aura le port le plus vaste, le plus sûr et le plus économique de toute la côte de l'Algérie.



Mairie

de LA CALLE

L'Eglise de SAINT CYPRIEN

Elle fut édifée au centre de la nouvelle ville pour palier l'exiguïté et la situation de la petite église des Corailleurs.

Le 23 avril 1876, le Père CREUSAT, jésuite, récemment nommé curé de La CALLE, pria l'ingénieur des Ponts et Chaussées de BÔNE d'engager M. le maire à mettre immédiatement en adjudication la construction de la nouvelle église, sans attendre l'achèvement des études pour la nouvelle mairie.

Le 24 avril 1876, une supplique fut adressée au Maréchal de MAC MAHON, président de la République, afin d'obtenir des subsides pour la construction de la nouvelle église. Le 1^{er} août 1876, grâce à un crédit de 40 000 francs, voté par la commune, de nombreuses souscriptions, et une subvention de Mgr ROBERT, évêque de Constantine, les fondations purent commencer. Le 4 août, M. le curé, aidé de deux enfants les bénit, et y parsema

de petites médailles de la Sainte Vierge. Le 16 octobre eut lieu la pose de la première pierre. A cette occasion, Mgr COMBES, évêque de Constantine, et M. l'Abbé PAVY, vicaire général, vinrent assister à la cérémonie. Pour célébrer leur venue et parachever la fête, il y eut des manifestations grandioses et enthousiastes.



La bâtisse était monumentale. Située en bordure de la promenade, face à la presqu'île et à la mer, elle dominait le port de ses deux majestueux clochers jumeaux, comme pour protéger ses enfants partis en mer. Ces clochers que magnifiait l'éloignement, conféraient à cette église la silhouette d'une cathédrale gothique.

Le petit port de LA CALLE faisait corps avec un paysage où le vert des forêts de chênes-lièges s'harmonisait avec l'azur marin pour former, au soleil couchant, une symphonie de couleurs qu'aucun artiste peintre n'aurait pu reproduire.

LA CALLE était un coin délicieux et l'on retrouvait, dans ses environs proches, de nombreux vestiges de civilisations éteintes :

- Le GOURRA, cachait dans ses immenses forêts, des monuments mégalithiques,
- La plaine de la CHEFFIA, des stèles Puniques,
- De nombreuses traces de l'occupation Romaine, dans toutes limites de ce que fut la Commune Mixte de LA CALLE

COMMUNE MIXTE de LA CALLE (1884-1956)

La commune indigène de La Calle devient commune mixte (civile) par arrêté du 29 décembre 1884.

Elle est supprimée par arrêté du 12 janvier 1957

Le 29 décembre 1884, le Cercle de LA CALLE, unité administrative placée sous la direction d'un Commandant supérieur et par ailleurs l'un des plus anciens comptoirs français en Algérie, est érigé en Commune Mixte par Arrêté constitutif du Gouverneur général d'Algérie.

Composition au tableau de 1902 : 22 997 habitants dont 1 183 Français - Superficie 104 636 hectares,

- ROUM-ES-SOUK (RUMMEL-Souk), centre : 152 habitants dont 142 Français - Superficie 1 659 hectares,
- YUSUF (AÏN ASSEK), centre : 288 habitants dont 236 Français - Superficie 1 482hectares,

- LACROIX (EL AÏOUN), centre : 264 habitants dont 243 Français – Superficie 2 548 hectares,
- LE TARF, centre : 1 644 habitants dont 267 Français – Superficie 1 880 hectares,
- TARF, douar commune : 1 468 habitants– Superficie 12 587 hectares
- TOUSTAIN (ZITOUNA), centre : 97 habitants dont 86 Français – Superficie 1 067 hectares,
- MUNIER, centre : 180 habitants dont 175 Français – Superficie 1 793 hectares,
- SOUARAKH, douar-commune : 1 468 habitants– Superficie 7 370 hectares (y compris hameau de MESSIDA),
- MESSIDA, hameau : 8 habitants dont 4 Français -
- NEHEB, douar-commune : 1 932 habitants– Superficie 7 199 hectares,
- KHANGUET-AOÛN, douar-commune : 1 269 habitants– Superficie 7 317 hectares,
- OULED YOUB, douar-commune : 1 173 habitants– Superficie 7 378 hectares,
- AÏN KHIAR, douar-commune : 1 014 habitants– Superficie 2 231 hectares,
- BOU HADJAR, douar-commune : 4 657 habitants dont 34 Français– Superficie 18 777 hectares,
- BOUGOUS, douar-commune : 2 883 habitants– Superficie 8 330 hectares,
- CHIEBNA, douar-commune : 3 484 habitants dont 2 Français– Superficie 8 535 hectares,
- MERADIA, douar-commune : 2 190 habitants– Superficie 14 483 hectares,



LA CALLE, fondée en un centre de peuplement le 1^{er} novembre 1838 devient Commune de Plein Exercice par décret du 31 décembre 1856.

Il est aussi bon de rappeler les nombreux cites et lieux chers à la mémoire des *Callois* :

- Les lacs OUBEIRA et MELLAH où mulets, loups, dorades, anguilles y pénétraient par un chenal directement relié à la Méditerranée,
- La mine de plomb argentifère d'OUM TEBOUL, sur la route de TABARKA, qui n'était plus exploitée depuis de nombreuses années,
- Le BOULIF, petite rade très poissonneuse,
- Le RAVIN du TRESOR, riche surtout par ses fonds transparents et calmes,
- La MESSIDA, crique naturelle et très poissonneuse,
- L'ILE MAUDITE sur la plage du même nom que l'histoire n'a jamais révélé la malédiction dont elle était frappée ; Et bien d'autres lieux et sites qu'il serait impossible de développer, tellement ils sont nombreux.



CartesHiles

www.delcampe.net

DEMOGRAPHIE

Année 1962 : 5 000 habitants.



La fête du Mont CARMEL

La fête du Mont CARMEL, patronne des gens de mer, était célébrée chaque année en Juillet, et une messe dite avec ferveur en l'église Saint CYPRIEN, suivie d'une procession avec la statue. D'abord en ville, puis en mer avec la flottille de chalutiers au grand complet.

A cette occasion, les chalutiers revêtaient le grand pavois. La presqu'île, agréablement décorée, semblait apprécier les citadins à la visite.

Le premier jour le cours BARRIS connaissait une animation intense jusqu'à 20 heures, heure à laquelle chacun prenait ses dispositions pour être présent à la fête vénitienne, qui se déroulait dans le port quelques instants après la tombée du jour.



Le deuxième jour, à l'issue des Vêpres vers 17 heures, une procession en grand appareil quittait l'église paroissiale. Une statue de la Sainte Patronne, portée par quatre de nos jeunes concitoyens en tenue de marin, dominait la nombreuse assistance qui se dirigeait vers la Presqu'île où une quinzaine de chalutiers l'attendaient. La statue de la vierge était hissée sur l'un d'eux, baptisé pour la circonstance « *Bateau Amiral* ». Prenant place sur la flottille, la population allait alors assister à la messe en mer. Cérémonie simple, mais ô combien émouvante, à la mémoire des disparus en mer.

La pêche à LA CALLE était la principale activité, une flottille de 15 à 17 chalutiers (MAISTO, DELERNIA, GENNINO, etc...) sortait chaque jour de l'année dans le golfe.

La SAINT CYPRIEN

Autre grande fête religieuse et patronale du plus pur style *pied-noir* était célébrée à la mi-septembre, chaque année, pendant trois journées inoubliables, dans une ambiance de grande fête foraine avec jeux inédits, baraques foraines de PEPE, les premiers à faire du play-back, pour animer les séances de rires.

Le sport était pour les *Callois* une raison supplémentaire d'être, que ce soit aux boules ou au football, musulmans et européens, habitués à jouer ensemble depuis l'enfance sur les bancs d'école, avaient à cœur de porter très haut les couleurs locales de la boule Calloise et du Racing club et à deux de ses enfants de devenir professionnels : SCALA Carmelo à l'AS Cherbourg et LAMIA Georges à l'OGC Nice et Rennes, goal international en équipe de France.



Georges LAMIA (1933 La Calle/2014 Nice)

Une autre célébrité locale, Francis BORELLI, fils d'un gardien de phare, est née à LA CALLE le 8 avril 1932. Président du PSG, il décède en 2007 en région parisienne

Il y avait aussi une usine de fabrication d'ébauches de pipes de bruyère, des Frères GIORDANNO ainsi qu'une usine de taille de bouchons et de traitement du liège de la famille MIRANDA.

Port de La Calle



Vue générale du port.

Des exploitations agricoles, vinicoles, maraîchères, assuraient, avec la mise en conserve de sardines et crevettes, le complément d'activité journalière de la population.

DEPARTEMENT



Le département de BÔNE fut un département français d'Algérie entre 1955 et 1962. Il avait l'index : 9C

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de BÔNE, fut une sous-préfecture du département de CONSTANTINE, et ce jusqu'au 7 août 1955. À cette date ledit département est amputé de sa partie orientale, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

Le département de BÔNE fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 25 367 km² sur laquelle résidaient 730 594 habitants et possédait cinq sous-préfectures : **La CALLE**, CLAIRFONTAINE, GUELMA, SOUK -AHRAS et TEBESSA.

Une dernière modification interviendra avec le rattachement temporaire de l'arrondissement de TEBESSA au département de BATNA du 17 mars 1958 au 7 novembre 1959.

L'Arrondissement de La CALLE comprenait 10 localités : BLANDAN - **LA CALLE** - LACROIX - LAMY - LE TARF - MUNIER - OUM TEBOUL - ROUM EL SOUK - RIGHIA - YUSUF



Francis AUGER, Maire Conseiller général de LA CALLE (1941 à 1957) : Auteure sa fille.

Il n'est pas parmi notre peuple en exil sur la terre de France et de Navarre, un seul des enfants de LA CALLE qui n'ait pas gardé au plus profond de sa mémoire le souvenir d'un homme de bien, qui, un temps, a profondément marqué de son empreinte la vie de notre cité du corail, à la belle époque où le drapeau tricolore flottait encore allègrement sous nos cieux, toujours animé par la douce caresse de la brise marine.

« Quittons les maquignons de la politique. On a le cœur lourd en rappelant leurs noms seulement et leurs turpitudes. On s'inspire mal en pareille compagnie.

Serrons la main solide de Francis AUGER et nous aurons la sensation d'aborder un oasis frais et reposant. Une belle taille; celle d'un homme complet de corps et d'esprit. Le visage nous rappelle bien que les Gaulois existèrent dans l'histoire de notre belle FRANCE. Des yeux clairs et francs, une parole simple et cordiale qui ignore la réticence et l'équivoque.

Un grand gaillard auquel il ne manque même pas cette distinction que donnent les reflets d'une belle âme et d'une éducation naturelle.

Il aime rire. Non pas, seulement, parce que " rire est le propre de l'homme ", mais parce qu'il se lève et se couche sans remords.

Il n'a que deux soucis. Celui de la population déshéritée d'une commune en détresse, et celui de sa vigne quand le brouillard paraît à l'horizon.

Ignorant les affres de l'ambition et de la vénalité, Il vit la paisible existence de l'homme des Champs, tout heureux de retrouver de bons convives aux heures de délassément.

Ne craignez pas de commentaires sournois à son sujet. Quand il quitte ses amis, personne ne pense ni ne murmure, à voix basse, qu'il est un combinard, un hâbleur, ou un perfide.

Ceux qui le connaissent vous diront : " C'est un brave homme ".

Et cela suffit à donner le peu de bonheur qui revient aux hommes, au Maire de La CALLE.

Ses prédécesseurs, Messieurs Joseph et René GELAS puis BARRIS du PENHER étaient d'un autre style. Mais les qualités des uns ne gênent en rien celles des autres.

Francis AUGER, ne joue pas les matamores. Il sait prendre les avis les plus humbles; de ses concitoyens et se trouve à son aise, dans une ambiance saine, fruste et enjouée à la fois.

Si le mildiou épargne ses ceps, choisis et bien couvés, il sait vous fabriquer un de ces vins qui vous fait passer du Purgatoire au Paradis sans la permission de Saint-Pierre.

CHICARELLE m'a dit : " Viens à la Presqu'île de La CALLE, tu verras comme la mer sait chanter les plus belles berceuses. Et puis notre Maire ne fait que ce qu'il peut, mais c'est un honnête homme ".

Si vous avez besoin d'une bonne Journée de détente physique et mentale, allez à La CALLE et tâchez de rencontrer CHICARELLE et François AUGER. Cela vous changera. »

Source : http://www.seybouse.info/seybouse/infos_diverses/mise_a_jour/maj36.html



MONUMENT aux MORTS



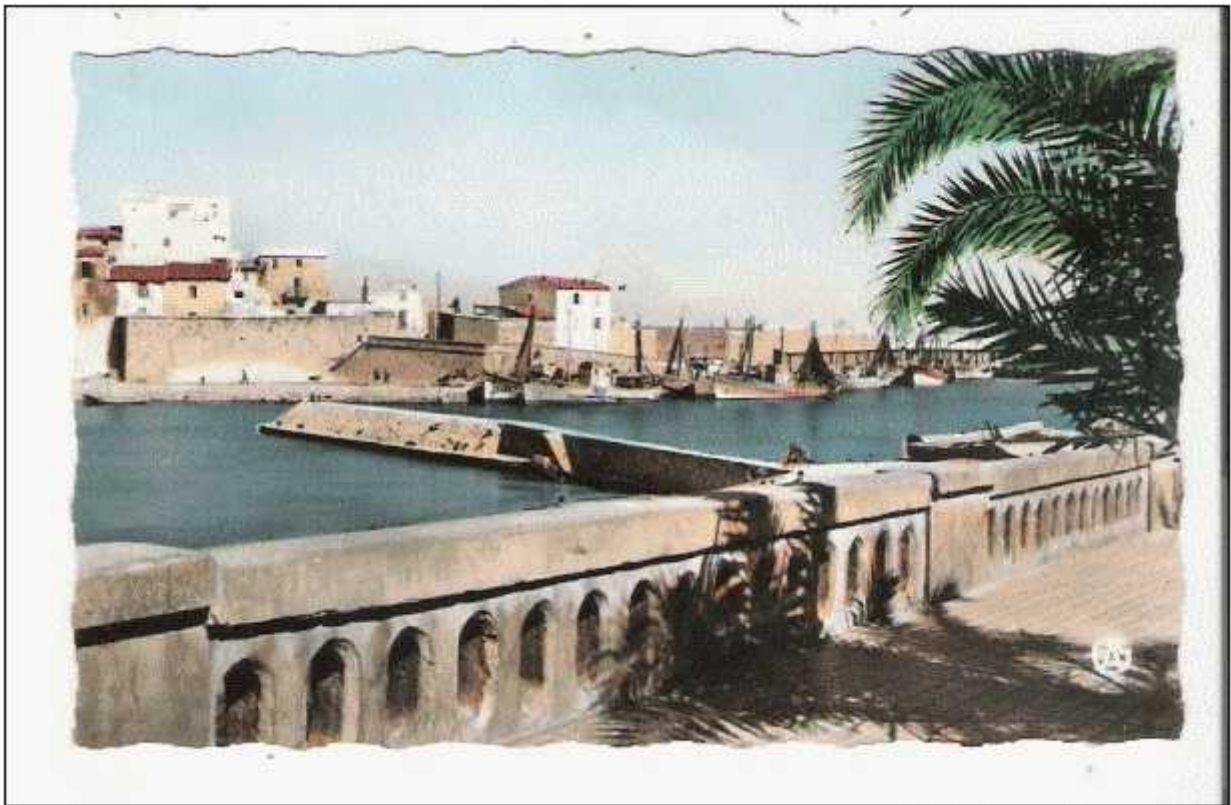
Le relevé n° 57417 mentionne **289 noms de soldats « Morts pour la France »** au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

ABADA Salah (mort en 1916) - ABDI Mebarek (1916) - ABDI Mohammed (1914) - ABES Ben Amar (1917) - ABID Mohammed (1915) - ACHOURI Abdallah (1917) - ACQUAVIVA Carméno (1917) - ALLAMAND Elie (1916) - AMMI Belkacem (1916) - AMOURA Amar (1916) - ANEL Georges (1914) - ANTOTOMASO Carméno (1918) - ARDJONNI Ali (1919) - ARNAUD Aimé (1914) - AROUCI Rabah (1915) - ATTANASIO Antoine (1916) - AUDOUARD Raymond (1915) - AZZOPARDI Charles (1914) - BACHA Ahmed (1915) - BARBARA Georges (1915) - BARBARA Louis (1918) - BARKAT Mammam (1915) - BAROLLE Amédée (1914) - BARON Alfred (1917) - BATALLAH Hacene (1918) - BEKHOUCHE Rabah (1915) - BEKHOUCHE Mohamed (1918) - BELALA Boularès (1915) - BELALA Mohamed (1914) - BELHACÈNE Mohamed (1917) - BELHANI Ali (1918) - BELLAL Amar (1915) - BELLILI Medjhoud (1919) - BÉLOUNIS Mohamed (1916) - BENDJEDDOU Mohammed (1915) - BENHALIMA Mahmoud (1918) - BENKHAL Merrouche (1914) - BENNECIB Belkacem (1914) - BENSEBTI Ben Abit (1916) - BENYAHIA Salah (1917) - BERRAHIL Ahmed (1916) - BIDIRI Ahmed (1917) - BILILI Saâd (1918) - BONNET Albert (1915) - BONNET Henri (1914) - BOUACHMANE Sadok (1915) - BOUALLOUCHE Belkacem (1918) - BOUAMRANE Younès (1918) - BOUCHAÏB Rabah (1914) - BOUDJELLABA Mabrouk (1918) - BOUILLOC Henri (1916) - BOUKESSIDA Mebrouk (1918) - BOUKHATEUR Belhadj (1915) - BOUMAZA Lakdar (1915) - BOUSSAÏDI Keglouti (1915) - BOUZANA Lamri (1915) - BOUZERIBA Hacène (1915) - BOUZIAN Salah (1918) - BOUZIANE Lakdar (1915) - BRINIS Bouhadja (1918) - BUONGIORNO François (1918) - BUONO Raphaël (1915) - BUSCHIAZZO Joseph (1915) - CARDINALE Guiseppe (1915) - CARÉMOLI Bienvenu (1914) - CARRIÈRE Léon (1915) - CASSAGNE Laurent (1919) - CASSAR Edouard (1916) - CASSAR Jules Blaise (1916) - CATUOGNO Joseph (1918) - CHAOUICHE Ali ben (1915) - CHEBIEB Aïssa (1914) - CHENOUGA Abderrahman (1917) - CHENOUGA Ahmed (1915) - CHENOUGA Hessouna (1916) - CHERIET Hocine (1918) - CHÉRIT Mahmoud (1918) - CHEROUAT Salah (1917) - CHERONI Albert (1914) - CHTIBI Mohamed (1916) - CLÉRIN Cyprien (1916) - COHEN Isaac (1916) - COLLETTI Michel (1918) - CORDINA Jean (1914) - COSTANZO Salvatore (1915) - DANI Abderrahman (1914) - DE CANIO Anselme (1915) - DE PERETTI Don Barthélémy (1916) - DEBARNOT Charles (1915) - DEBRINCAT René (1918) - DEBRINCAT Salvatore (1918) - DECELIS Jules (1918) - DESJARDINS Lucien (1918) - DESVIGNES Charles (1915) - DEVILLE Louis (1914) - DI COSTANZO Frédéric (1915) - DI GIACOMO Angelo (1915) - DI JORIO Michel (1918) - DI JORIO Noel (1914) - DI MÉGLIO Francesco (1914) - DI MÉGLIO Pasqualino (1915) - DI NAPOLI Louis (1918) - DIAF Abed (1915) - DIF Bernous (1914) - DIF Zerrouk (1915) - DIORIO Joseph (1918) - DJABALI Mérad (1915) - DJABOREBBI Belkacem (1916) - DJAHBAR Hocine (1915) - DJEDID Cherif (1916) - DJEFFA Mohamed (1917) - DJEFFAL Mohammed (1915) - DJELALI Makloul (1918) - DOMINICI Pascal (1918) - DOUAÏ Abdelhafid (1914) - EL HAÏK Léon (1915) - EL HAÏK Salomon (1915) - ENGELVIN Baptiste (1918) - FADLI Ahmed (1917) - FATÈS Sebti (1916) - FEDDA Ben Belgacem (1917) - FENNICHE Ahmed (1918) - FERNANE Salah (1918) - FERRAH Bouziane (1916) - FERRAH Lakhdar (1917) - FEZAA Ahmed (1914) - FEZAA Hocine (1914) - FICHU Gustave (1915) - FLIDJANE Belkacem (1916) - FLIDJANE Khédine (1914) - GAIDIOZ Pierre (1915) - GALLO Barthélémy (1918) - GASPÉRINI Gino (1917) - GASPÉRINI Marino (1917) - GELLY Joseph (1916) - GIAMBRONE Guiseppe (1916) - GUARNIERI Gabriel (1916) - GUÉDOUAR Ahmed (1914) - GUEMRICH Hocine (1915) - GUISELLI Jacques Dit Delmas (1918) - HACÈNE Ben Ali (1915) - HADJÉMA Mohamed (1917) - HALIMI Salah (1915) - HAMDI Ben Bouzid (1918) - HAMEL Amara (1917) - HAMZA Amar (1915) - HANACHI Ben Hocine (1916) - HAOULI Mohammed (1915) - HARIATI Amar Hocine (1915) - HATIOUCHI Ali (1914) - HEMICI Nacem (1917) - HENCHIRI Mohamed (1917) - HOCINE Ben Labidi (1919) - HOUKDIRI Ahmed (1917) - HOUSSAIS Paul (1918) - IMPARATO Cosmo (1916) - JALBY Félicien (1916) - KADRI Mayouf (1918) - KARDI Ali (1917) - KEDDACHE Abdallah (1914) - KHADER Hocine (1914) - KHADRI Salah (1915) - KHALDOUM Ahmed (1915) - KHALFOUN Amara (1915) - KHÉLIFI Hassen (1916) - KHEMIS Ben Mebrouk (1918) - KHENTOUCHE Ahmed (1916) - LABED Amara (1914) - LABED Boudjema (1917) - LAÏCHE Tahar (1916) - LAÏD Mohamed (1915) - LAMRI Ahmed (1915) - LANGELLA Carméno (1914) - LAROUCI Lakdar (1914) - LATROUS Abdallah (1917) - LAURO Gaëtan (1917) - LAURO Jean (1916) - LAYADI Amar (1916) - LAZAZIA Gattallah (1916) - M'CHAOUF Belkacem (1915) - MALEK Rabah (1918) - MARCET Joseph (1914) - MATALLAH Bourouba (1917) - MATOUGUI Messaoud (1916) - MATTERA Pascal (1916) - MEBROUKI Ali (1914) - MECHAKA Lamri (1915) - MEDEL Ali (1916) - MEFTAH Mammam (1914) - MELAL Mohamed (1915) - MÉLIS Francesco (1916) - MELOUAH Ladjemi (1916) - MELOUCH Amara (1918) - MENAI Belkacem (1916) - MERADI Hasnaoui (1919) - MERDACI Bachir (1915) - MERZOUGH I Hacène (1915) - MESSAADIA Ali (1918) - MESSAMER Brahim (1915) - METIRI Saad (1916) - MÉZIANE Salah (1914) - MIRA Bouars (1917) - MONCHAUD Adrien (1915) - MOUSSI Ahmed (1915) - MOUTON Émile (1918) - MUSCAT Georges (1916) - NAHALA Hacène (1918) - NAPOLÉONE Antoine (1914) - NASRI Ben Rabah (1916) - NEHDI Brahim (1915) - NOTO Louis (1916) - NOUARI Abed (1915) - OUADA Abdallah (1915) - OUALI Hocine (1919) - OUARGLI Mohamed (1916) - PADRINÈS Pierre (1915) - PAÏNO François (1917) - PARTIDA Henri (1915) - PERIER Laurent (1916) - PERRAUD Fernand (1916) - PETITJEAN Alfred (1918) - PILATO Giovanni (1917) - RACHEDI Rabah (1916) - RAFFA Lucien (1915) - RAGAZZACCI Demétrius (1915) - RAMDANI Brahim (1917) - RAMDANI Salah (1915) - REBANI Tayeb (1915) - REFAË Ali (1915) - RIMET Louis (1914) - ROLLAND Daniel (1914) - ROMANO Antonio (1915) - ROMANO Jean (1915) - ROSCIO Joseph (1914) - ROSSANO Louis (1918) - ROUANI Salah (1915) - SADAOU I Laridi (1915) - SADI Amar (1919) - SAFIR Hassouna (1915) - SALHI Hocine (1915) - SALVIA Cyprien (1914) - SALVIA Joseph (1915) - SANFRATELLO Joseph (1916) - SCHIANO Antoine (1914) - SCHIANO Lucien (1916) - SEBATA Ahmed (1918) - SEBTI Brahim (1916) - SELLAM Brahim (1915) - SELMI Belkacem (1917) - SERENO Salvator (1916) - SERVOLÈS Victor (1916) - SLAÏM Boukhatem (1917) - SLIB Saci (1915) - SNANI Abdallah (1917) - SOLER Joseph (1916) - SOLTANI Hocine (1917) - SOLTANI Larbi (1915) - SOLTANI Mohammed (1918) - SOLTANI Rabah (1914) - SOMBRET-GONTHIÉ René (1915) - SORRENTINO Jean (1915) - TABERKANE Mustafa (1918) - TAHENTI Belkacem (1915) - TAHRAOUI Berrahil (1916) - TAÏEB Ben Gacem (1915) - TAÏF Hacène (1917) - TALEB Amar (1915) - TALEB Salah (1914) - TARANTO Angelo (1915) - TARANTO Joseph (1916) - TARANTO Angélo (1915) - TEUMA Joseph (1918) - TLILI Bachir (1917) - TLILI Chabane (1917) - TLILI Saci (1915) - TOCÉ Julien (1915) - TOUATI Mohamed (1918) - UTTARO Antonio (1916) - VUOSO Pierre (1915) - YOUNBI Hani (1917) - YOUSFI Ferhat (1915) - ZAIDI Labidi (1915) - ZEDIRI Ahmed (1917) - ZEDIRI Belkacem (1914) - ZIANI Ali (1916) - ZIANI Belkacem (1915)

Et aussi ceux enlevés et jamais retrouvés :

LAFIFI Roger, porté disparu le 18 décembre 1955 à LA CALLE

PATALANO Michel, porté disparu le 3 novembre 1955 à LA CALLE,



Groslien

www.delcampe.net

PISANI ROSARIO : Source : <http://www.amicaledescolloisetamis.fr/Personnage.html>



Né à La CALLE le 5 novembre 1880, décédé à Fez (Maroc) le 21 février 1951, il a été inhumé à La Calle, selon sa volonté, dans sa propriété située sur le « Chemin des Crêtes ».

Officier de la Légion d'Honneur en décembre 1918, Commandeur en 1927, Médaille militaire, Croix de guerre 1914-1918, T.O.E. Military Cross et D.S.O.

Il a brillamment honoré son pays natal en accomplissant des services militaires exceptionnels en Tunisie, au Maroc, en Égypte, en Syrie, en Arabie et en Algérie. Engagé volontaire en 1901 en Tunisie au 3ème bataillon d'artillerie à pied, il a acquis ses galons d'adjudant à 30 ans. Sa connaissance approfondie de plusieurs dialectes musulmans, lui a valu d'être surnommé le « Caïd Pisani », tant sa popularité était grande dans le monde islamique.

En mai 1912, à 32 ans, il gagne ses galons de sous-lieutenant, sans passer par les écoles. C'est durant les émeutes de Fez, au Maroc, qu'il a été promu officier des tabors du Sultan S.M. Moulay Hafid, à la suite d'une action personnelle, tenant tête aux rebelles et sauvant la vie de plusieurs Français.

Durant la guerre mondiale, il fait partie de la mission militaire française d'Égypte du colonel BREMONT. Il fait campagne contre les Turcs en 1918 aux côtés du célèbre colonel anglais T.E. Lawrence d'Arabie. En 1919, il participe à la conférence de paix à Paris et à Londres, et est désigné pour accompagner l'Émir Fayçal D'Arabie.

Revenu au Maroc, il prend part à la campagne du Rif comme officier des Affaires indigènes, puis occupe un poste des A.I. dans le Sud Algérien, avant de prendre le commandement du parc d'artillerie à Constantine.



Il prend sa retraite comme Chef de bataillon et se retire à Fez. Durant sa carrière, il a échappé cinq fois à la mort, mais une grave maladie devait l'emporter en 1951. Pendant ses congés, il aimait se retrouver dans sa maison du Cours Barris à La CALLE, où il participait activement à la vie locale, se dévouant sans compter pour ses compatriotes.

Dans son numéro 124 d'août 1993, la revue de la Société d'entraide des membres de la Légion d'Honneur intitulée « La Cohorte » a rendu un hommage solennel au Commandant Rosario Pisani.

En août 1990, au lendemain de l'invasion du Koweït, l'hebdomadaire « *US news & world report* » publia une remarquable photo historique : sur les marches du château de Versailles en 1919, l'Émir hachémite Fayçal ibn Hussein posant à la tête de sa délégation arabe à la conférence de paix. L'image faisait choc, mais la légende était incomplète : en effet, si seuls Fayçal et Lawrence d'Arabie étaient nommés, on pouvait reconnaître, parmi les autres personnes présentes, un capitaine à grande barbe noire en tenue française avec le croissant des tirailleurs sur le képi. C'était le capitaine Rosario PISANI.





Cette statue de la Vierge de LA CALLE se trouve de nos jours dans l'Eglise de PORT LA NOUVELLE (Aude) (Source de M et Mme MOLINA).

EPILOGUE EL KALA : De nos jours = 128 411 habitants.



SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :

http://encyclopedie-afn.org/Historique_La_Calle_-_Ville

<http://www.piedsnoirs-aujourd'hui.com/lacalle.html>

<http://ww12.amicaledescallois.com>

http://alger-roi.fr/Alger/la_calle/textes/1_la_calle_pnha20.htm

<http://www.amicaledescalloisetamis.fr/notrehistoire.html>

<https://www.algerie-ancienne.com/Salon/Turque/gravur/022.htm>

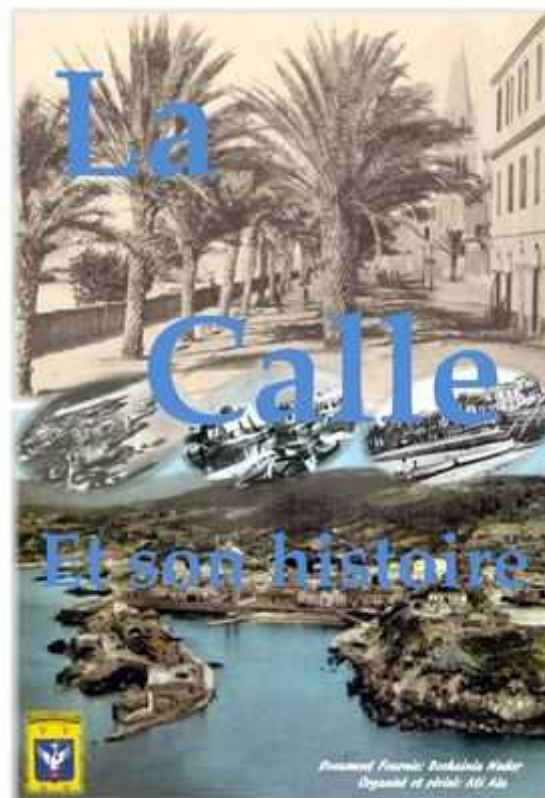
<http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie-algerianiste/territoire/villes-et-villages-d-algerie/constantinois/112-la-calle-le-bastion-de-france>

http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/geo.php?lieu=La+Calle+%28Alg%C3%A9rie%29>

<http://www.procida-family.com/docs/publications/emigration-italienne.pdf>

<http://www.amicaledescalloisetamis.fr/Personnage.html>



<http://fr.calameo.com/books/001925389087d08b463f3>

